

Dossier d'inscription : Enseignement optionnel Art Danse

Lycée Jean Monnet Crépy en Valois

A rendre au secrétariat de votre collège

L'art danse fait partie des enseignements artistiques, comme la musique, les arts plastiques, les arts du cirque, le cinéma audiovisuel, le théâtre où l'histoire des arts, il suit un programme national.

Instructions officielles nouveau bac BO spécial N°1 - 22 janvier 2019

A travers le plaisir de pratiquer la danse contemporaine dans sa pluralité de formes, vivre la démarche de création qui articule de manière indissociable les **dimensions pratique et théorique**.

Découvrir ce qu'on appelle la danse de création. Découvrir des œuvres chorégraphiques d'hier et d'aujourd'hui.

La pratique, la rencontre avec les œuvres et les artistes, la fréquentation des lieux culturels, offrent un terrain d'expériences artistiques riches, et développent **la créativité, la curiosité et l'esprit d'ouverture**.

Accepter le regard des autres, apprendre à **improviser, composer** seul et en groupe, **interpréter** en spectacle, augmente la **confiance en soi** et la prise d'initiatives. Découvrir la dimension poétique du corps, avec un regard ouvert, analyser des langages et des processus de création variés, favorise les **compétences de communication**.

Argumenter ses points de vue, mobiliser et citer ses connaissances, développe l'esprit critique, d'analyse et de synthèse, favorise l'aisance dans la communication. **Ces compétences préparent au grand oral du nouveau BAC. Cet enseignement optionnel est une valeur ajoutée sur la fiche avenir résumant le profil de l'élève pour son parcours post-baccalauréat.**

Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel de danse en seconde

Le Lycée Jean Monnet fait partie des 3 établissements de l'Académie d'Amiens proposant l'enseignement optionnel Art Danse. 2 h par semaine et des événements. La Direction régionale des affaires culturelles et le rectorat soutiennent cet enseignement. Il est assuré par des professeurs certifiés en Art Danse.

Partenaire culturel : **l'Espace Jean Legendre** de Compiègne permet la rencontre avec les œuvres (3 spectacles) et les artistes (ateliers avec des chorégraphes professionnels). **Ces spectacles et ateliers font partie du programme.**

L'enseignement optionnel pourra se poursuivre en Première et Terminale, si le niveau est acquis.

Soutenu par la mairie de Crépy en Valois, il bénéficie d'un transport scolaire quand cela est nécessaire.

Attendus de fin de lycée

- connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives.
- conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers.
- analyser la démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.

Programme interdisciplinaire

- Secondes : "Découvrir" : *Danse et Arts plastiques*
- Premières : "Libérer" : *Danse et Littérature*
- Terminales : "Construire" : *Danse et Philosophie*

Une évaluation sous forme de contrôle continu et note sur le bulletin scolaire.

Pour s'inscrire :

- 1- Les résultats scolaires doivent être satisfaisants (joindre une photocopie des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} semestre).
- 2- Nous organisons un entretien au moment des inscriptions au lycée.
- 3- Avoir lu le programme seconde, première, terminale, résumé dans le tract informatif (sur le site du lycée).

-----✂-----

Collège de provenance :		
Nom :	Prénom :	Sexe :
Adresse :		
Tél :	Mail :	
Pratique antérieure (absolument non obligatoire) : OUI / NON si oui, laquelle ?		
Motivation personnelle (partie à remplir par l'élève):		

Date et Signature des parents, précédé de la mention "lu et approuvé" :